



**JOYEUSES PÂQUES !**

**Dans ce numéro :**

<b>MOT DU MAIRE</b>	<b>1</b>
<b>JOURNÉE DE LA FAMILLE 15 MAI 2011</b>	<b>1</b>
<b>CONSTRUCTION, RÉNOVATION OU DÉMOLITION</b>	<b>2</b>
<b>COLLECTE DES ORDURES</b>	<b>2</b>
<b>BRÛLAGE D'HERBE</b>	<b>3</b>
<b>BACS ROULANTS SAVIEZ-VOUS QUE ?</b>	<b>4</b>
<b>EMPLOI D'AIDE OCCASIONNEL</b>	<b>5</b>
<b>RECENSEMENT 2011</b>	<b>5</b>
<b>COLLECTE DE PNEUS</b>	<b>5</b>
<b>MAI, MOIS DE L'ARBRE</b>	<b>7</b>
<b>AVIS : PIANO, CHAISES ET TABLES</b>	<b>7</b>
<b>COORDONNÉES DE L'ORGANISATION MUNICIPALE</b>	<b>8</b>

## Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

### MOT DU MAIRE

Je félicite **Marc Cossette** qui a été élu par acclamation comme **conseiller municipal**. Son grand-père Jean-France a été maire et son père a été conseiller municipal. Marc est un jeune père de famille, il va apporter des nouvelles idées, il représente bien la jeunesse d'aujourd'hui. Merci Marc d'avoir accepté ce défi.

La fin de semaine de la **course de chiens** et la fin de semaine des **olympiques spéciaux** ont été encore un **grand succès**. Je remercie les membres du conseil et les bénévoles qui ont aidé. Deux

commerçants nous ont aussi aidé, ce sont Daniel Lefebvre avec son groupe de VTT et un gros merci aussi à Daniel Carignan qui a travaillé fort pour déneiger les sites, Daniel est toujours là quand nous en avons besoin.

Au mois de **mai**, notre municipalité organisera la **Journée de la Famille**, nous aurons encore **besoin de bénévoles**, ceux qui n'ont pas eu l'occasion de nous aider vous pouvez le faire et surtout **participez à cet évènement** qui touchera

tout le monde.

Nous sommes chanceux, **deux nouveaux commerces** s'installent dans notre municipalité et **créeront des nouveaux emplois**.

**Jean-Claude Milot, maire**



L'Écho transmet l'informa-

### OYEZ ! OYEZ ! JOURNÉE DE LA FAMILLE

Prenez connaissance de l'**invitation** insérée dans ce bulletin pour la Journée de la Famille qui aura lieu le **dimanche 15 mai**.

Le comité organisateur travail fort pour vous offrir des activités des plus intéressantes

Pour le **concours de fabrication d'épouvantails**, les règle-

ments paraîtront dans la prochaine édition du Bulletin des Chenaux, qui sera publiée la dernière semaine du mois d'avril.

Vous pouvez aussi les consulter, sur le site de la MRC dans la section *Publications*, en allant sur :

[www.mrcdeschenaux.ca](http://www.mrcdeschenaux.ca)

### BIBLIOTHÈQUE

Voici les dates pour l'ouverture de la bibliothèque, le **mercredi matin** :

**11 mai  
1 juin  
22 juin**

Lors de votre visite n'oubliez pas de compléter un coupon de tirage !

## CONSTRUCTION, RÉNOVATION OU DÉMOLITION



**À VOS MARTEAUX...  
AVEC UN PERMIS !**

La belle saison arrivera bientôt. Les projets de rénovation, de construction et de démolition sont souvent au rendez-vous au cours de cette période.

**Nous désirons vous informer qu'il est nécessaire, en vertu de la réglementation d'urbanisme, d'obtenir un permis avant de débiter des travaux de construction, rénovation ou démolition.**

M. Francis Dubreuil, inspecteur en bâtiment, est responsable de l'émission des permis.

Vous devez vous présenter au bureau municipal pour formuler votre demande. Si toutefois cela est difficile, nous pouvons vous transmettre un formulaire à compléter et à nous retourner par courriel; cependant prendre note que nous aurons besoin de votre signature sur la demande officielle de permis.

La directrice générale et secrétaire-trésorière transmettra votre demande à l'**inspecteur en bâtiment**. Ce dernier **est présent sur notre**

**territoire le lundi, en avant-midi seulement.**

C'est pourquoi, si vous avez un projet en tête et que vous voulez le réaliser bientôt, il est souhaitable de déposer votre demande de permis le plus tôt possible afin d'éviter l'achalandage du mois de mai et les délais pour l'émission du permis.

Ce dernier est valide pour une période de 12 mois.

Les rénovations embellissent nos propriétés.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES & DRAINAGE DES CONDUITES



### Collecte des ordures

À partir du jeudi 19 mai 2011, la collecte des ordures reprendra à chaque semaine et ce jusqu'au jeudi 22 septembre prochain.

Quant à la collecte des matières recyclables, elle continue de s'effectuer aux deux semaines, comme cela est

indiqué sur le calendrier fourni par la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. Au besoin, ce calendrier est disponible au bureau municipal.

### Drainage conduites d'aqueduc

La Municipalité procèdera au drainage des conduites d'aqueduc au cours de la semaine du 2 mai 2011. Le travail s'effectuera de nuit. Il se peut que l'eau soit brouillée, mais elle peut être consommée sans danger.

## LICENCE DE CHIEN 2011—RAPPEL



**LICENCE 2011**

Un petit mot pour vous rappeler que vous devez licencier votre chien au bureau municipal.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter au bureau, **faites-nous parvenir par la poste** les coordonnées de votre animal : race, nom,

sexe et couleur ainsi que les vôtres : nom, adresse, numéro de téléphone.

Il nous fera plaisir de vous retourner votre médaillon par le retour du courrier.

Le coût est 10 \$ par chien et de 75\$ pour un chénil.

**Il est de votre responsabilité de licencier votre chien.**

L'inspecteur municipal Luc Normandin, a terminé sa tournée annuel du territoire; alors ne tardez plus pour vous procurer la licence 2011.

## LE BRÛLAGE D'HERBE... UNE HABITUDE À PERDRE

Avec l'arrivée du beau temps, certaines personnes allument des feux à ciel ouvert.

**Nous vous informons que le brûlage de l'herbe morte est défendu.**

Malheureusement, chaque année, au Québec, elle est l'origine de près de vingt (20) incendies de forêt qui couvrent une superficie de 60 terrains de football.

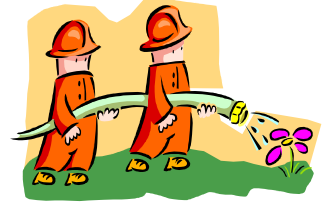
Il est également interdit de faire brûler des rebus.

**Toutefois, la municipalité peut émettre un permis pour le brûlage de matières ligneuses suite à un déboisement à certaines conditions.**

La Société de protection des forêts contre le feu doit émettre également un permis si les travaux sont prévus à certaines dates.

Il est important de vous informer avant d'allumer un feu.

**Si vous allumez un feu, vous risquer de devoir payer une contravention** et si la sortie des pompiers est nécessaire, les frais inhérents à la sortie des pompiers sont d'environ 1000 \$.



## C'EST LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE !

La Municipalité débutera sous peu le balayage des rues et trottoirs, le drainage des conduites d'aqueduc et le nettoyage de ses terrains. Ces tâches sont reliées au grand ménage du printemps.

La Municipalité vous invite également à procéder au grand ménage de votre cour et à vous débarrasser des vieux véhicules non immatri-

culés, fabriqués depuis plus de 7 ans et hors d'état de fonctionnement.

Certaines compagnies sont intéressées par la ferraille, les carcasses d'autos: Gaston Thériault & fils au 377-3231 ou Robert Fer et Métaux inc. au 819-539-7318. Il suffit de communiquer avec eux. C'est gratuit.

Par ailleurs, lors des collectes régulières vous pouvez y déposer les broussailles et autres détritus, matelas, poêles, divans et autres gros objets.

Toutefois, pour une meilleure gestion des matières résiduelles, vous pouvez également déposer plusieurs matières à l'Éco-centre de Champlain dont les meubles et électroménagers, appareils électroniques et

bois, pneus d'automobiles, matériaux ferreux et non ferreux, etc.

Donc, il n'y a aucune raison pour ne pas se départir des nuisances qui se trouvent sur son terrain.

Si vous avez des questions sur les matières à déposer à l'Éco-centre, composez le : 819-373-3130.

Bon grand ménage à tous!

## BACS ROULANTS À RECYCLAGE ET À ORDURES

**À compter du 1er juillet 2011, les bacs roulants à recyclage seront obligatoires.**

### IMPORTANT

Seuls seront acceptés les bacs roulants qui possèdent les caractéristiques suivantes :

- Capacité de 240 ou 360 litres;
- Une des marques de commerce suivantes : IPL modèle UDS, Schaefer, MasterCart, Otto;
- Une couleur nettement distincte l'une de l'autre : **bleu = recyclage**

### noir ou gris = déchets

\*Toutefois, celui qui, à ces dates, possède un bac roulant non conforme à ces spécifications peut continuer à utiliser ledit bac pour sa durée de vie résiduelle.

**En mai, nous allons recevoir une quantité de bacs**

des deux formats soit 240 et 360 litres, si les coûts sont les mêmes qu'en 2010, le 240 litres sera à 54\$ et le 360 litres sera à 66\$.

**Pour ceux qui avaient réservé, un ou des bacs, ils arriveront dans la semaine du 9 mai prochain.**



## MERCI POUR TOUT CE BÉNÉVOLAT

### SAVIEZ-VOUS QUE ?

Plus de deux millions de personnes s'engagent dans leur communauté de façon bénévole au Québec? Chaque bénévole consacre annuellement 148 heures en moyenne en bénévolat?

Que pour la plupart, les membres des comités des bibliothèques sont des bénévoles?

Que leur motivation est d'offrir un service de qualité qui combine culture, lecture, information et divertissement, et cela dans une ambiance des plus chaleureuses?

Que le fait de rendre service

aux autres personnes de la communauté leur apporte un sentiment de satisfaction et la conviction que leur présence fait toute la différence?

Que c'est un grand plaisir pour eux d'échanger avec les usagers de la bibliothèque sur des sujets variés, de les conseiller dans leurs choix littéraires et de discuter d'actualité?

Que plusieurs heures de travail par semaine sont effectuées par l'équipe de la bibliothèque avant d'en ouvrir les portes?

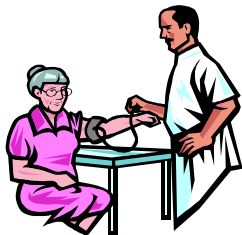
Que derrière le rayonnage, le

système informatique, les réservations, l'expédition, l'administration et la gestion se cachent bien des heures de travail pour que le livre soit mis à votre disposition?

Que les membres du comité de la bibliothèque sont particulièrement touchés lorsque des usagers prennent le temps de leur dire MERCI pour leurs services et leur implication?

Vous souvenez-vous de la dernière fois où vous l'avez fait?

L'équipe de la bibliothèque municipale



### COMMENT CHOISIR UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES ?

**La Table de concertation <Abus auprès des aînés> de la Mauricie** a élaboré et réalisé un outil simple et pratique à utiliser, soit un guide Comment choisir une résidence pour personnes âgées ?.

Ce guide permet aux personnes âgées de faire un choix éclairé lorsque vient le moment de choisir une résidence, en s'assurant que celle-ci soit adaptée à leur besoin et à leur budget. Il les aide à établir des ententes

précises avec le propriétaire afin d'éviter d'éventuels conflits. De plus, il sert à renseigner les utilisateurs sur les points importants lors de la signature d'un bail et sur les ressources disponibles dans le secteur du logement, en cas de besoin.

Le guide est gratuit. Veuillez noter que des frais de poste peuvent être s'appliquer. Vous pouvez vous le procurer :

- Par la poste : Table de concertation <Abus auprès des aînés> de la Mauricie, 347 rue Laviolette, local 304, Trois-Rivières, G9A 1V1
- Par téléphone : (819) 697-3146
- Par courriel :

latabledeconcertation@bellnet.ca

### REMERCIEMENT & MÉCHOUI



Le **comité des loisirs** de Saint-Luc-de-Vincennes, tient à **remercier** Mesdames **Pierrette Beaudoin** et **Lucie Normandin**, pour leurs implications et pour leurs aides pré-

cieuses, pour le fonctionnement du comptoir de service; lors de l'évènement 2011 Défi-Mauricie.

#### MÉCHOUI ANNUEL SAMEDI 4 JUIN

Billets en vente dès la semaine prochaine, contacter madame Ginette Normandin au (819) 295-1135

## DIVERS COMMUNIQUÉS

### PERU / PÉROU

#### **3 au 18 octobre 2011**

Un voyage humanitaire et touristique au Pérou sera organisé et accompagné par monsieur Daniel Thibault, qui y a passé 45 ans de sa vie dans le monde de l'éducation et service social.

Un des pays le plus touristique au monde avec sa septième merveille du monde, le Machu Picchu et

les fameuses lignes de Nazca, le canyon le plus profond au monde : le Colca, le lac navigable le plus haut au monde le Titicaca et ses Uros vivant sur leurs 52 îles construites en totora sur le lac.

Si vous êtes intéressé communiquez avec monsieur Thibault au (819) 295-3314 ou (819) 244-0425 ou par courriel : daniel\_andre\_thibeault@yahoo.com

### EMPLOI D'AIDE OCCASIONNEL

#### MUNICIPALITÉ

La municipalité offre un emploi d'aide occasionnel à l'inspecteur-municipal, pour divers travaux d'entretien durant la belle saison, à titre d'exemple : tonte du gazon, entretien des trottoirs, peinture extérieure, etc.

Que vous soyez un étudiant, retraité ou autre, si ce travail vous intéresse veuillez nous le faire savoir et nous transmettre votre curriculum vitae, en le déposant au bureau ou par télécopieur au (819) 295-3782 ou par courriel : municipalite@stlucdevincennes.com

Il s'agit d'un travail de + ou -200 heures, au taux du salaire minimum prévu par la Loi et l'horaire est variable selon les besoins de l'inspecteur municipal.

## STATISTIQUE CANADA : LE RECENSEMENT DE 2011

Le prochain recensement du Canada se tiendra en mai 2011. Les données du recensement sont importantes pour toutes les collectivités et sont essentielles dans la planification des services tels que les soins de santé, l'emplacement des garderies, des écoles ainsi que les services de police et de sécurité des incendies.

Le questionnaire du recensement est un questionnaire court de 10 questions qui recueille les données démographiques de base tels que l'âge, le sexe et la langue maternelle.

Au début du mois de mai, les trousseaux jaunes du recensement seront livrés dans chaque logement au pays. Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne. La copie papier sera aussi disponible.

Les questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements dont se serviront tous les échelons du gouvernement pour prendre des décisions concernant votre quartier et votre collectivité.

## COLLECTE DE PNEUS USAGÉS

La Municipalité organise une collecte de pneus usagés, (pour les citoyens et non les commerces), qui se tiendra les **3, 4 et 5 juin** prochain. Les pneus doivent être propres. Les pneus de voitures et camionnettes ainsi que les pneus de camions dont la jante de roue est supérieure à 16 1/2 devront être déposés près du terrain de balle (il y aura des panneaux indicateurs). Les jantes de roues doivent être enlevées des pneus. Aucun pneu de tracteur.

### **L'Enquête nationale auprès des ménages menée pour la première fois**

Pour la première fois cette année, un ménage sur trois sera invité à répondre au questionnaire de la nouvelle Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données recueillies par le biais de ce questionnaire fourniront des renseignements qui viendront également appuyer la planification et la mise en oeuvre de programmes et services. Plus précisément, les statistiques recueillies par l'ENM fourniront des données pour planifier et appuyer les services destinés aux familles, le logement, les routes et le transport en commun ainsi que la formation professionnelle.

Si vous recevez l'ENM, répondez au questionnaire en ligne ou sur papier!

## BIBLIOTHÈQUE... BESOIN DE LIVRES

### **BESOIN DE LIVRES RÉCENTS**

Comme c'est le temps du grand ménage, vous voudrez peut-être vous départir de certains de vos livres, le comité de la bibliothèque est intéressé par vos livres récents, c'est-à-dire de 10 ans et moins.

Si vous souhaitez les donner à la bibliothèque, soit les apporter avec vous lors d'une prochaine visite ou soit contacter madame Colette Normandin au (819) 295-3237

Merci à l'avance pour les usagers !

## LA SURETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME

### DES TÉLÉFRAUDEURS FRAUDULEUX VOUS APPELLENT?

Être bien informé peut vous aider à éviter la fraude. On vous appelle et on vous demande d'envoyer de l'argent afin de pouvoir obtenir un gros prix que vous auriez gagné? C'est un piège! Vous perdrez votre argent. Ne divulguez jamais d'information personnelle au téléphone à des personnes représentant des entreprises qui ne peuvent prouver leur légitimité. On pourrait vous voler votre argent et votre identité.

Une facture est parfois frauduleuse :

**Le leurre :** Votre entreprise reçoit une facture vous offrant « une dernière chance » d'être inscrit dans un « annuaire d'affaires ». Ou vous recevez une facture disant qu'on attend la confirmation de votre adresse avant de livrer des fournitures pour le photocopieur ou le télécopieur.

**La réalité :** Les fraudeurs trompent plusieurs entreprises qui paient pour des produits et services qu'ils n'ont jamais commandés. Ils misent sur le fait que plusieurs propriétaires de petites entreprises et leurs employés sont trop occupés pour vérifier chaque facture. Étudiez toutes les factures, même celles de moins de 50\$.

Une simple supercherie :

**Le leurre :** Une annonce vous offre la possibilité de travailler à domicile, ou vous propose un plan de vente pyramidale ou un autre moyen d'être « travailleur autonome » et de gagner un salaire beaucoup plus élevé.

**La réalité :** Il est très risqué d'envoyer des frais pour obtenir de l'information sur des possibilités d'emploi ou pour postuler un emploi au Canada ou à l'étranger. Dans bien des cas, les fraudeurs annoncent des possibilités d'emploi de remplissage d'enveloppes ou de formulaires pas trop souvent, ils ne tiennent pas leurs promesses. Vous perdrez de l'argent plutôt que d'en gagner davantage.

Vous avez gagné le gros lot? Probablement pas!

**Le leurre :** On vous dit que vous avez participé automatiquement à une loterie étrangère et que vous avez gagné un prix de grande valeur. Mais vous devez agir vite et envoyer de l'argent pour payer les taxes et les frais de manutention.

**La réalité :** La plupart des loteries légitimes n'appellent pas les gagnants. Si on vous demande d'envoyer de l'argent pour recevoir un prix, c'est une fraude. Le seul gagnant, c'est la crapule.

Payer pour obtenir du crédit? Jamais!

**Le leurre :** On vous offre un prêt ou une carte de crédit à taux d'intérêt très bas, ou on propose de rétablir votre cote de solvabilité, même si les banques refusent de vous consentir un prêt. Le hic, c'est qu'on demande vos numéros d'assurance sociale, de permis de conduire et de comptes bancaires, en plus de frais de service et de traitement de plusieurs centaines de dollars.

**La réalité :** Méfiez-vous des annonces ou des appels offrant du crédit, surtout si les banques vous l'ont refusé. Les prêteurs honnêtes ne « garantissent » jamais une carte ou un prêt sans que vous n'en ayez fait la demande. Si l'offre est légitime, cela veut dire que vous avez été admis à faire une demande mais que vous devez tout de même remplir un formulaire et qu'il est possible que le crédit vous soit refusé.

### IDENTIFIEZ-LA / SIGNALEZ-LA / ENRAYEZ-LA

**Le centre d'appel antifraude du Canada : 1 800-495-8501**  
**[www.phonebusters.com](http://www.phonebusters.com)**

Lieutenant Jean-François Deveault

---

750, 2<sup>e</sup> Avenue, Ste-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0

**Téléphone :** (418) 325-2272

**Internet :** [www.surete.qc.ca](http://www.surete.qc.ca)



## MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

La Municipalité en collaboration avec l'Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice invite la population à la **distribution gratuite de plants**, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts.

Le **vendredi 20 mai**, la municipalité aura de disponible des plants de chêne rouge, d'érable à sucre et d'épinette blanche, plus ou moins 180 plants.

Si vous êtes intéressé, faites-nous le savoir ou présentez-vous au bureau de la municipalité durant les heures normales de bureau.

La plantation d'arbres est un geste concret de conservation et d'amélioration de l'environnement !

Merci de votre participation



## AVIS À LA POPULATION : PIANO, TABLES ET CHAISES

Le conseil municipal souhaite se départir de certains biens en surplus.

Premièrement, dans l'objectif d'installer une rampe à l'intérieur de la salle communautaire, pour les personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite, nous devons nous départir du **vieux piano**; qui se trouve exactement à l'endroit de l'espace visé.

Nous aimerions savoir si quelqu'un est intéressé par ledit piano. Svp, veuillez nous le faire savoir. Il est à donner.

Deuxièmement, suite à l'acquisition en 2010 de nouvelles **tables et chaises**, nous souhaitons offrir à la population la possibilité d'acquérir soit des chaises en bois ou en plastique et des tables carrées en bois.

Si vous êtes intéressé, faites-nous le savoir, avec la quantité et le montant offert, par la suite nous communiquerons avec vous; selon les quantités demandées et celles disponibles.

Vous pouvez nous contacter selon votre choix, voir nos coordonnées à la dernière page de ce bulletin .

Merci



## RECHERCHE TERRE À PEUPLIER

Je suis à la recherche d'une terre à bois ou agricole. Il y a plusieurs plantation de peuplier hybrides dans votre localité et j'avoue que l'achat de lots comprenant de telles plantations serait vraiment un plus pour moi. Si vous vous pensez à vendre une terre avec ou sans peuplier hybrides, S.V. P. appeler au (819) 374-8824 ou écrivez-moi au nicolas.tanguay@hotmail.ca      Merci





## Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

600 rue de l'Église  
St-Luc-de-Vincennes (Québec) GOX 3K0  
Téléphone & télécopie: 295-3782  
Courriel :  
[municipalite@stlucdevincennes.com](mailto:municipalite@stlucdevincennes.com)  
Page Web : [www.stlucdevincennes.com](http://www.stlucdevincennes.com)

Horaire du bureau :  
8 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 16 h,  
du lundi au vendredi

### Bulletin l'Écho pour mieux vous informer

Service ambulancier et incendie : 911  
Bibliothèque municipale : 295-3608  
Salle communautaire : 295-3608  
Inspecteur en bâtiment : 295-3782  
Inspecteur municipal : 295-3782  
Urgence-Environnement : 1-866-694-5454

## Le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes

### Le maire :

Jean-Claude Milot 295-3478

### Les conseillers :

Françoise Asselin 295-3514

Nicole Grenon 295-3660

Jacques Lefebvre 295-3242

Robert Normandin 295-3607

Daniel André Thibeault 295-3314

### La prochaine séance ordinaire :

**lundi le 7 février 2011 à 20 h 00**

## Services et activités offerts aux citoyens

Monsieur Luc Normandin, **inspecteur municipal**, est responsable de l'entretien de la voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout et de l'édifice municipal.

M. Francis Dubreuil, **inspecteur en bâtiment**, peut vous recevoir le lundi en avant-midi pour répondre à vos questions concernant l'aménagement et l'urbanisme. Il est responsable de l'émission des permis de construction, rénovation et de démolition.

Les bénévoles de votre **bibliothèque municipale**, dirigés par Mme Louise Lemire, vous accueillent le mardi de chaque semaine entre 19 h et 20 h 30.

**Le Comité loisirs et social St-Luc-de-Vincennes** est un organisme à but non lucratif qui s'occupe d'organi-

ser des activités pour les jeunes et les moins jeunes. Mme Ginette Normandin est la présidente de ce comité. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-1135.

Mme Denise Beaudoin est présidente de **l'Âge d'or**. Vous pouvez entrer en communication avec elle au numéro 295-3293.

Quant à Mme Michelle Magny, elle est responsable du **Comité des jeux du vendredi** qui s'adressent aux adultes seulement. Elle est disponible au numéro 295-3434.

**La popote roulante**, dirigée par Mme Huguette M. Dubois et son groupe de bénévoles, préparent des repas pour les personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Ces repas sont livrés à domicile. Vous pouvez la rejoindre au numéro 295-3407

Voici les coordonnées des responsables de **La Fabrique**: M. le curé Clément Jacob, au numéro 418-328-3115, M. Roger Pronovost, président de la Fabrique au numéro 295-3485, Mme Françoise Asselin, secrétaire-trésorière, au numéro 295-3514. Les sacristines : Mme Fabienne Dessureault au numéro 295-3615 et Mme Carmen Carignan au numéro 295-3248.

**La Société d'histoire** est dirigée par M. Théophile Beaudoin, au numéro 295-3293.

*Pour obtenir de l'information sur l'un ou l'autre des comités, communiquez directement avec le responsable de chaque comité.*